



Logiciels Libres

Promouvoir et défendre le logiciel libre dans
un contexte politique et juridique changeant

Grenoble, 4 octobre 2006

Frédéric Couchet

fcouchet @ april.org

Association pour la Promotion et la Recherche en
Informatique Libre (APRIL - <http://www.april.org>)



APRIL

- Association pour la promotion et la Recherche en Informatique Libre, fondée en 1996, 340 adhérents
- Pionnière du logiciel libre en France et en Europe
- Objectifs
 - Promouvoir les logiciels libres et les standards ouverts dans l'espace francophone
 - Influencer favorablement sur les décisions politiques

- <http://april.org>





L'expansion des logiciels libres

- Développement de couches basses (projet GNU, noyau Linux, projets BSD)
- Linux + GNU + Xfree86 + ... = système d'exploitation complet
- Distributions GNU/Linux, systèmes BSD, logiciels libres pour environnements propriétaires
- Environnements de bureau, logiciels grand public
- Développement de logiciels métiers
- Les outils sont disponibles pour tous usages



L'expansion des logiciels libres

- La question du logiciel libre est devenue une question naturelle pour les DSI...
- Des acteurs industriels font le choix technique et/ou stratégique du logiciel libre et certains souhaitent aller plus loin (CDC, Easy Neuf...)
- Un besoin d'accompagnement se fait sentir



Le logiciel libre dans la sphère politique

- Le logiciel libre a fait partie des questions débattues lors du Sommet Mondial sur la Société de l'Information
- Les termes logiciels libres, interopérabilité, standards ouverts sont cités de nombreuses fois lors des débats sur le projet de loi « droit d'auteur » (DADVSI)
- Le rapport « A armes égales » remis au Premier ministre le 14 septembre 2006 met en avant le logiciel libre comme outil stratégique
- Des gouvernements s'engagent pour le libre



Pendant ce temps là ...

- Le rôle et les activités des associations du libre ont évolué
- Avant 2000 : principalement des activités de promotion
- A partir de 2000 : promotion et **défense** du logiciel libre
- Brevets logiciels, FUD Microsoft, EUCD, DADVSI
- Prise de conscience de l'importance de défendre nos libertés
- Agir sur l'évolution des systèmes légaux et politiques



Enjeux de société et régulation

- Les technologies du numériques envahissent toutes les sphères sociales
- Vers la « société de l'information »
- « Nouveaux usages » (P2P....)
- Tentative de régulation de ces enjeux de société par de nouvelles lois
- De nombreuses « structures » informant, influencent... les décideurs politiques
- Le système légal est construit par les politiques, les juristes et ceux qui s'y intéressent



Elaboration des textes législatifs, normatifs...

- Les lobbies travaillent à temps plein : veille juridique et politique, rédaction de notes, influence...
- Méconnaissance des réalités technologiques lourde de conséquences
- L'évolution de la technologie est très (trop) rapide pour certains
- Habitude des cercles de concertation restreint entre acteurs identifiés



L'impact du citoyen en réseau

- Le citoyen internaute s'invite dans le débat politique (TCE, brevets logiciels, DADVSI...)
- Modes publics d'appréhension des sujets et mode de concertation inadaptés et doivent donc être réformés
- Expertise importante apportée par le réseau



Aller plus loin

- Aller au delà de l'information : influencer sur la décision finale, sur le texte
- Problématique : faire porter nos propositions au niveau politique, législatif, normatif...
- L'expérience EUCD.INFO et APRIL



EUCD.INFO

- Publication de l'avant projet de loi DADVSI sur Internet en novembre 2002 (visant à transposer la directive EUCD)
- Lancement de l'initiative EUCD.INFO dont la mission est d'informer sur les conséquences sociales et économiques de l'EUCD et donc de DADVSI. Derrière : la FSF et l'APRIL.
- Dépasser le cadre du logiciel libre. Premier axe de communication : la sauvegarde de la copie privée



EUCD.INFO

- Propose des solutions juridiques alternatives respectueuses des droits de tous et de chacun
- Des amendements EUCD.INFO ont été votés par l'assemblée nationale en première lecture du projet de loi en mars 2006
- A l'origine de la pétition « Non au projet de loi DADVSI » lancée le 2 décembre 2005. Plus de 170 000 signataires individuels, près de 1 000 organisations dont 200 entreprises



Mode de travail

- Travailler de la façon la plus transparente possible (publication des textes, d'amendements, de documents de travail) sur le site ... ou ailleurs
- Avoir une approche professionnelle adaptée aux interlocuteurs
- S'appuyer sur des données vérifiables
- Travailler sans exclusive
- Vulgariser les enjeux
- Faire jouer la résistance électronique



Mode de travail (2)

- Faire jouer la force du réseau
- Solliciter les expertises et organiser les rencontres avec les décideurs
- Agir en local et au national
- L'exemple de Grenoble et du député Richard Cazenave
- Etre présent **physiquement** partout pour apporter la contradiction



Résistance électronique

- Nov 2002 – publication sur internet de l'avant projet de loi DADVSI
- Déc 2005
 - la publication de l'amendement « Vivendi Universal » met le feu au net
 - la pétition EUCD.INFO atteint 75 000 signatures en deux semaines
 - record de connections au site de l'assemblée nationale



Résistance électronique

- Le terme « Amendement Vivendi » est cité par les députés
- Les termes « interopérabilité », « logiciel libre » deviennent les mots clés des députés de tous bords
- Les « experts » du net écrivent aux députés (courriels, blogs...)
- Les députés suivent et participent aux forums internet (Framasoft...)
- Mise en place rapide de sites de contre propagande (lestelechargements.{info,net,fr}, collegedesmediateurs.info)
- Des coalitions se créent : stopDRM.info ...
- Les politiques savent que les internautes sont des électeurs en puissance, notamment les jeunes (fortement touchés par ce proje de loi)
- Activisme électronique au grand jour, devient un nouvel acteur politique, qui sort aussi dans la rue
- Balancer les responsables (attaques « ad hominem »)



Les résultats ?

- Une sensibilisation de très nombreux acteurs aux enjeux du logiciel libre, de l'interopérabilité, des standards ouverts
- Des amendements votés par les députés et sénateurs
- De très nombreux contacts établis...et pour longtemps car basés sur la transparence et la confiance
- Une des plus importantes pétition en ligne dépassant les acteurs du libre
- Nous sommes pris au sérieux et traités comme tels



Quelles leçons ?

- Utilisation du projet de loi pour obtenir des «avancées collatérales » (logiciel libre, interopérabilité, retombées presse....)
- initiation à la démocratie parlementaire
 - le meilleur : pouvoir s'adresser aux élus et défendre des positions
 - le pire : le lobbying, les manoeuvres, les choix partisans..
- informatique comme réalité sociale et pas seulement technique
- le logiciel libre et l'interopérabilité sur la place publique
- de nouvelles idées sont en chantier
- discours et promesses des politiques qui seront rappelés lors des prochains votes



Et la suite ?

- On n'a pas fini avec les lois sur le droit d'auteur (IPRED, traité des broadcasters à l'OMPI...) et il y a bien d'autres combats
- On a marqué de nombreux points
- Nos « adversaires » ne nous laisseront pas de répi
- Nécessité d'être présent partout pour continuer à dégager des espaces de libertés (activisme électronique, présence dans les réunions officielles et groupes de travail pour porter la contradiction...)



Mais encore ?

- Les politiques ont besoin d'acteurs identifiés et pérennes
- Nécessité d'avoir des personnes à temps plein sachant travailler avec les bénévoles et les experts du réseau pour catalyser les énergies et être un noeud de communication
- Actions orientées grand public et vigilance faces aux menaces mais aussi aux opportunités
- Agir là où on est utiles et où est notre pertinence
- Relais local aux actions nationales (politiques, presse...) et vice-versa



APRIL

- 340 adhérents dont 7 associations, 14 entreprises (Logilab, Linagora, Thalès, Sun...), 1 musée
- S'adapter au contexte pour encore mieux promouvoir et défendre le logiciel libre
- Volonté de développer les moyens humains et financiers en 2004
- 1er permanent en mars 2005
- Aujourd'hui : 1 délégué général, 1 chargé de relations institutionnelles, 1 assistante de direction



APRIL

- De nombreux partenaires : CDC, Fondation pour le Progrès de l'Homme, Région Ile de France, Master I2L...
- Est présente dans les cercles de décision : FDI, Signal SPAM...
- Lancement de campagnes vers le grand public : le logiciel libre et les mouvements sociaux...
- Accompagnement d'acteurs industriels



APRIL

- APRIL est devenu, par ses actions, l'acteur de référence des institutions
- Objectif : consolider dans la durée nos actions
- Projets :
 - développer le réseau de professionnels et institutionnels
 - renforcer le maillage local et national de nos partenaires (GULL...)
 - campagne d'adhésion entreprises et particuliers
- Particuliers : manifester son soutien à l'objet de l'association et ses valeurs
- Entreprises : mutualiser les moyens pour agir sur les institutions



Un exemple concret à venir

- Echéances électorales qui approchent (présidentielle, législatives, municipales)
- Elaboration de positions et d'un programme à soumettre aux divers candidats
- Affichage et suivi des promesses
- Un site ressource : candidats.fr (pas ouvert)
- Les acteurs locaux (dont les membres des GULL) auront un rôle important à jouer



Pour ne pas conclure

- Les prochaines années s'annoncent encore plus actives
- L'issue des batailles sera déterminée par notre capacité de mobilisation, d'action et d'adaptation
- Faire entendre sa voix
- L'APRIL s'impliquera dans ces batailles et a besoin de l'implication du plus grand nombre

Références

- APRIL - <http://www.april.org>
- EUCD.INFO - <http://www.eucd.info>

Merci de votre attention





Réutilisation

Le présent document est Copyright (c) 2006 APRIL

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation ; sans section inaltérable, sans texte de première page de couverture, et sans texte de dernière page de couverture.

Le texte de la GNU Free Documentation Licence est disponible à l'URL suivante : <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>